

# Politique de confidentialité

## La protection de vos renseignements privés

La coopérative de taxi de Montréal a mis en place des mesures administratives, techniques et physiques raisonnables pour l'obtention des renseignements. Ces mesures prennent notamment la forme d'accès au réseau sécurisé. Cela implique des mots de passes et des mises à jour constantes des pare-feu, antivirus et toute autre protection accrue de la part de la coop.

Par conséquent, toute information recueillie par les employé(e)s administratifs en poste doit strictement rester dans les outils de la coop. Aucun document ne peut être transmis dans une autre plateforme que la coop.

Le tout est en référence à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la loi sur la protection des informations.

La présente politique n'est qu'un bref aperçu des obligations énoncées dans la loi.

L'entièreté de la loi figure sur le site de [LegisQuebec](http://legisquebec.com) (loi 25).

Merci pour votre compréhension.